



**DEL 22-025**

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE  
COMMUNE D'YVRE L'ÉVEQUE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

**Le 30 mars 2022**

DATE D’AFFICHAGE

**Le 30 mars 2022**

NOMBRE DE  
CONSEILLERS

**En exercice : 27**

**Présents : 24**

**Votants : 27**

L’an deux mille vingt deux

Le cinq avril à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

**ETAIENT PRESENTS**

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Christian POIRIER, Fanny PIRA, Maryse BAYBAY, Alain GIBERGUES, Delphine FOUQUET, Benoît CHAUVIN, Eric ANDRE, Alain GUICHET, Denis MINIER, Jean-Philippe GUYON, Pierre CASTILLON, Sylvain BACHELEY, Angélique PLANCHETTE, Philippine DANGRÉAUX, Stéphane DALIVOUST, Louis MASSARD, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNÉ, Philippe PAUMIER, Marie CHEVALIER.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 13 avril 2022.

et que la convocation au Conseil a été faite le : 30 mars 2022

**ETAIENT ABSENTS**

Jérôme DELISLE donne pouvoir à Louis MASSARD, Nicolas ROUGET donne pouvoir à Damienne FLEURY, Pascale FÉGER donne pouvoir à Jean-Philippe GUYON.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Maryse BAY BAY.

\*\*\*\*\*

**OBJET : Subvention à la Croix Rouge en soutien au peuple ukrainien**

Rapporteur : Madame le Maire

Depuis quelques semaines, la population ukrainienne est durement touchée par une offensive militaire menée par la Russie, provoquant des dégâts matériels importants, de nombreux décès parmi la population civile et un exode massif de réfugiés (plus de 4 millions d’ukrainiens ont fui leur pays à ce jour).

Dans ce cadre, la commune d’Yvré l’Évêque, comme de très nombreuses collectivités territoriales, a engagé différentes actions pour venir en aide au peuple ukrainien :

- Participation à la collecte de dons (alimentation, matériel, vêtements, médicaments...) lancée par l’Association des Maires de France et la Protection Civile,
- Recensement des propositions d’hébergement formulées par les yvréens auprès de la Préfecture de la Sarthe (7 familles ont proposé un hébergement, la commune propose de mettre à disposition un logement communal).

Dernièrement, les dons issus de la collecte ont été acheminés dans les pays frontaliers de l’Ukraine (en particulier en Pologne), pour bénéficier directement aux réfugiés qui s’y sont temporairement installés.

Pour aller au-delà de ce soutien matériel, le conseil municipal décide, à l’unanimité, d’apporter une aide financière de 1.000 euros auprès de la Croix Rouge, une des organisations humanitaires internationales très présentes en Ukraine.

**VOTE :** Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l’Évêque, le 12 avril 2022

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité  
et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame le Maire,  
Damienne FLEURY



P.O.